

# Invitation

Madame, Monsieur, Chère amie, Cher ami,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 7ème Assemblée générale (AG) ordinaire de la Coopsol qui aura lieu le

**Jeudi 8 juin 2023 à 18h30**

**à la Salle de la buvette de Champ-Rond (terrain de football), rue de la Gare 64, 2014 Bôle**

(Transports publics : train Buttes-Neuchâtel, arrêt Bôle, puis 10 minutes à pied;  
ou, bus ligne 120, arrêt Pierre-à-Sisier)

L'AG statutaire sera suivie d'un apéritif dînatoire.

## Ordre du jour :

1. Allocution d'un-e représentant-e des autorités communales de Milvignes
2. Présences et membres excusés, acceptation de l'ordre du jour
3. Nomination des scrutateurs/scrutatrices
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2022
5. Rapport annuel 2022 et approbation
6. Comptes 2022
  - a) présentation des comptes 2022
  - b) rapport des réviseurs
  - c) adoption du compte d'exploitation et du bilan et acceptation des états financiers
  - d) décharge au Conseil d'administration (CA)
  - e) acceptation de la résolution sur l'utilisation du bénéfice et de la rémunération des parts
7. Présentation d'un nouveau projet à Milvignes et autorisation donnée au CA d'entreprendre ce projet
8. Programme d'activités pour 2023 et approbation
9. Budget 2023 et approbation
10. Election pour une année de la présidence et des membres du Conseil d'administration
11. Election pour deux ans de l'organe de révision
12. Divers et propositions individuelles

Les documents relatifs à l'AG seront disponibles sur le site de la coopérative avant l'assemblée générale.

L'AG statue aussi sur des propositions émanant des membres et qui relèvent de sa compétence. Les propositions doivent être adressées par écrit (courrier ou mail : [info@coopsol.ch](mailto:info@coopsol.ch)) au Conseil d'administration au moins 10 jours avant la date de l'AG. Vous trouverez les statuts de la coopérative sur le site [www.coopsol.ch](http://www.coopsol.ch)

Pour des questions d'organisation, nous vous prions d'annoncer votre participation à l'AG et à l'apéro par le formulaire d'inscription sur notre site internet : [www.coopsol.ch/ag](http://www.coopsol.ch/ag) jusqu'au lundi 5 juin.

Nous nous réjouissons d'avance de vous revoir à cette occasion et vous adressons nos salutations ensoleillées.

Au nom du Conseil d'administration, Diego Fischer, président

